

11ème journée africaine de la médecine traditionnelle

@rib News, 05/09/2013 â€“ Source XinhuaLa 11^{ème} journée africaine de la médecine traditionnelle sera célébrée au Burundi sous le thème « Recherche et développement de la médecine traditionnelle » dans un contexte de manque criant d'institutions de recherche sur les médicaments traditionnels, a reconnu jeudi à Bujumbura Dr Protais Ntirampeba, directeur du département en charge de la promotion de la Santé, de l'Hygiène et de l'Assainissement au ministère burundais de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida.M. Ntirampeba, qui s'exprimait à l'occasion d'un atelier média pour préparer la célébration de la 11^{ème} journée africaine de la médecine traditionnelle au Burundi, a précisé que malgré la multiplication des centres de médecine traditionnelle sur l'ensemble du territoire burundais, il n'existe pas encore d'études orientées sur la qualité de médicaments prescrits par les praticiens notamment pour pouvoir déterminer leurs identités exactes, leurs principes actifs, leurs dosages et leurs effets secondaires.

La recherche permettrait de savoir que tel médicament est à utiliser et que tel autre n'est pas à utiliser afin de pouvoir distinguer le vrai médicament et le faux médicament, a ajouté M. Ntirampeba. « Pour le moment nous sommes au début car on n'est pas encore avancé dans la recherche sur ces médicaments traditionnels, d'où nous sommes ici pour plaider auprès des pouvoirs publics et aux partenaires techniques et financiers pour un appui au développement de la recherche dans ce secteur pour que la connaissance et l'utilisation des médicaments traditionnels soient maîtrisées », a-t-il affirmé.M. Ntirampeba a fait remarquer que le Burundi fait face au manque de moyens pour pouvoir relever ce défi, « sinon la volonté gouvernementale existe ». Interrogé sur la réglementation du secteur de la médecine traditionnelle au Burundi, il a indiqué que le document ad hoc a été validé par les techniciens et sera soumis bientôt pour adoption aux membres du gouvernement.L'adoption d'un texte juridique portant réglementation de la médecine traditionnelle au Burundi, a-t-il souligné, permettra de « distinguer les charlatans des vrais praticiens ». De la sorte, a-t-il signalé, les charlatans n'auront plus de place dans la prise en charge des maladies au niveau de la médecine traditionnelle.